L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemin de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE BROUSSE.

Une splendide occasion d'acquérir une fabrique de Brosses à table.

The Parkersburg Mill Co., de Parkersburg, West Va. et ses ventes C. F. Lucas Man'g Co., Ltd.,

Cour Civile de District Division E No 71,370

PAR STROUDBACK & STERN — Limeart E. Stern, encanteur LUNDI le 25 janvier 1904 à 11 heures A. M. sur les lieux, No 600 rue Tchoupitoulas il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 11 décembre 1903, par l'Hon. Georges H. Theard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée ci-avant.

Tous les outils machines machine à gaz le stock en main machines de bureau, coffre fort et fer, etc. sur les dits lieux.

Toute la propriété ci-dessus devant être offerte en bloc et en lots et le prix total le plus élevé sera accepté.

Conditions—Comptant

HENRY L. BENRUTY, Receveur

Edgar M. Cahn, Esq. avocat.

14 jan—14 17 23

Peter Gallagher

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominique Guérin.

No 72,161 Cour Civile de District — Division A

Cette bâtisse en bois à un étage, et deux étages dans le fond.

Nos 828-30 rue Marigny.

MARDI, 19 JANVIER 1904.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur, No 740 rue Common—MARDI, le 19 janvier 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A. l'Hon. T. C. W. Ellis juge dût et signé le 14 décembre 1903, et à moi adressé dans l'affaire en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y se trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le troisième district de cette ville, dans l'île bornée par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné comme le No 9 dans l'îlet No 17, d'après le plan de Ben Aun — Bureau — vérifié, daté le 2 janvier 1842, et déposé au l'étude de Felix Percy, ancien notaire, et mesurant en mesure anglaise, trente et un mètres quinze et six lignes de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acquéreur devant payer en plus de vente, devant être payé par devant Robert Legier notaire.

PETER GALLAGHER, Receveur.

Wm ter L. Gleason, aux ct.

14 déc—18 20 27—janv 3 10 17 19

J. Paul Hecker.

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anthony Feldmann.

No 71,998—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Jusqu'au 820 rue Common—JEUDI, le 14 janvier 1904 à midi, à la Bourse d'Orléans à la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 30 novembre 1903 par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. B, agissant pour l'Hon. Fred. B. King juge de la Div. B, maintenant décédé, et à moi adressé dans l'affaire ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou parcelle de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'île No 19, maintenant 141, borné par les rues Levee, Kerlerec (maintenant Gaiety) Mary (maintenant Eagle) et Jackson (maintenant Dén. Ogden), étant désigné comme une partie du lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de 200 pieds entre lignes parallèles, et deux certains lots situés dans le même District de l'île, désignés comme No 26 et 27, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Et à 10 heures a. m., le même jour et les dits lieux rue Eagle, un lot de terre de maison d'usage, d'investaire enregistré.

Conditions—Comptant. L'acte de vente et les taxes de 1903 aux frais des acquéreurs, par devant Fred Deibel notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 19 26—jan 3 10 14

J. L. Onorato.

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE

BON

COTTAGE DOUBLE

—DU—

TROISIÈME DISTRICT,

Nos 2358 et 2360 rue N. Villeré,

A L'ENCAN,

A LA BOURSE 311 RUE BARONNE,

MARDI, LE 19 JANVIER 1904

A MIDI,

sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la division D, agissant pour l'Hon. Fred B. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'Affaire No 72,122, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, intitulée Succession de Auguste Buesing, le président à vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, au bureau soussigné et ledroit ci-dessus mentionnés, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Pond, Villeré, Esplanade, Urquhart, et l'avenue St Roch. Lot mesurant trente cinq pieds huit pouces de face à la rue Nord Villeré sur une profondeur de cent soixante pieds. Les améliorations consistent en un cottage double, connu comme les Nos 2358 60 rue N. Villeré.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente, devant être passé par devant Charles Schmidt notaire, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 302 rue Baronne.

Johnston Armstrong, avocat, bureau 310 rue Carondelet.

19 déc—19 20 27—jan 3 10 17 19

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Franklin C. Rice — No 71,810 — Division E

vs

Le mineur J. E. Pierce et als. — Cour Civile de District.

MARDI, LE 26 JANVIER 1904.

Quand aurez-vous une autre occasion comme celle-ci de faire un placement en cottages simples et doubles ?

No 3301 rue Dumaine Nos 3329-31 rue Dumaine. No 3328 rue St-Philippe

Nos 3305-07 rue Dumaine. Nos 3335-37 rue Dumaine. Nos 917-19 ave Hagan

Nos 3309-11 rue Dumaine. Nos 3339-41 rue Dumaine. Nos 921-23 ave Hagan

Nos 3315-17 rue Dumaine. No 924 rue Moss. Nos 925-27 ave Hagan

Nos 3319-21 rue Dumaine. No 3346 rue St-Philippe. Nos 929-31 ave Hagan

Nos 3325-27 rue Dumaine. No 3320 rue St-Philippe. Nos 933-35 ave. Hagan

15 LOTS VACANTS DANS LE MEME ILET.

Toutes les Propriétés ci-dessus sont dans l'Ilet No 463—2me District—borné par la rue Dumaine, l'avenue Hagan, les rues St-Philippe et Moss.

—ET—

Seront vendues d'après un arpentage et plan faits par Edgar Piihé, voyer, daté le 9 décembre 1903.

MOI, PETER GALLAGHER, un encanteur dûment licencié, offrira en vente à midi MARDI, LE 26 JANVIER 1904, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée en vertu d'un jugement rendu et là en cour ouverte le 11 décembre 1903 et signé en cour ce jour par l'Hon. Fred B. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Lot Un—Connu comme No 3301 rue Dumaine, l'ensemble l'un ensemble de l'avenue Hagan et de la rue Dumaine, et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné d'après l'ilet plan et arpentage vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent neuf (119) pieds entre lignes parallèles.

Lot trois—Connu comme Nos 3305-07 rue Dumaine—contigu au lot Un—et un cottage double et mesurant, d'après l'ilet plan et arpentage trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Trois—Connu comme Nos 3309-11 rue Dumaine—contigu au lot Deux—et un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Quatre—Connu comme les Nos 3315-17 rue Dumaine—et contigu au lot Trois—et un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf pieds (119) de profondeur entre lignes parallèles.

Lot cinq—Connu comme les Nos 3319-21 rue Dumaine—contigu au lot quatre—et un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné plan et arpentage trente-cinq pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Six—Connu comme Nos 3325-27 rue Dumaine—contigu au lot cinq—et un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné plan et arpentage trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Sept—Connu comme Nos 3329-31 rue Dumaine—contigu au lot six—et un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné plan et arpentage trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Huit—Connu comme Nos 3335-37 rue Dumaine—contigu au lot Deux—et un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Neuf—Connu comme Nos 3339-41 rue Dumaine—contigu au lot huit—et un cottage double et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné trente-cinq (35) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Dix—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot neuf et mesurant, d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Onze—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot dix et mesurant d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Douze—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot onze et mesurant d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Treize—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot douze et mesurant d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Quatorze—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot treize et mesurant d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Dumaine sur cent dix neuf (119) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Quinze—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot quatorze et mesurant d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Moss sur une profondeur de cent dix neuf (119) pieds entre lignes parallèles.

Lot Seize—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot quinze et mesurant d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue Moss sur une profondeur de cent dix neuf (119) pieds entre lignes parallèles.

Lot Dix-sept—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot seize et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné trente (30) pieds six (6) pouces et sept (7") lignes de face à la rue Moss sur une profondeur de cent quatre-vingt (180) pieds quatre (4") pouces et sept (7") lignes entre lignes parallèles.

Lot Dix-huit—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot dix sept et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné trente (30) pieds six (6") pouces et sept (7") lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Moss et une profondeur de cent quatre-vingt (180) pieds six (6") pouces et six (6") lignes.

Lot Dix-neuf—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot dix huit et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionné trente (30) pieds six (6") pouces et sept (7") lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Moss et une profondeur de cent quatre-vingt (180) pieds six (6") pouces et six (6") lignes.

Lot Vingt—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot dix neuf et mesurant d'après les ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-et-un—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot vingt et mesurant, d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés, trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-deux—Consistant d'un lot de terre vacant et contigu au lot vingt-et-un et mesurant d'après le plan et arpentage ci-dessus mentionnés plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-trois—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt-deux et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-quatre—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt-trois et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-cinq—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt-quatre et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente (30) pieds de face à la rue St Philippe et à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-six—Consistant d'un lot de terre vacant formant l'encoignure de la rue St Philippe et de l'avenue Hagan et en partie contigu au lot vingt cinq et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente (30) pieds six (6") pouces et sept (7") lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-sept—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt-six et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente (30) pieds de face à la rue St Philippe et à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent cinquante deux (152) pieds quatre (4") pouces entre lignes parallèles.

Lot Vingt-huit—Consistant d'un lot de terre vacant contigu au lot vingt-sept et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente et un (31) pieds quatre (4") pouces de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Lot Vingt-neuf—Connu comme les Nos 912-35 avenue Hagan—est contigu au lot vingt huit, est un cottage double et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à l'avenue Hagan sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot Trente et un, connu comme les Nos 923-27 Ave Hagan et contigu au lot trente et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à l'avenue Hagan sur une première profondeur de cent vingt (120) pieds sur sa ligne de côté contigue au lot trente de la série qui est long (75) pieds et (7") pouces et (6") lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue Hagan et a une largeur de quarante huit (48) pieds et mesurant cent soixante huit (168) pieds de profondeur sur la ligne ducôté opposé la plus près de la rue Dumaine et a une largeur dans le fond de trente sept (37) pieds, cinq (5") pouces.

Lot Trente-deux—Connu comme les Nos 921-23 Ave Hagan et contigu au lot trente-un et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Lot Trente-trois—Connu comme les Nos 917-19 Ave Hagan et contigu au lot trente deux et mesurant d'après le ci-dessus mentionné plan et arpentage trente deux (32) pieds de face à l'Ave Hagan sur une profondeur de cent soixante huit (168) pieds, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, l'option des acquéreurs, et le balance, s'il y en a, au crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par l'en de vendeur et hypothèques sur la propriété vendue portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement.

Une lad te propriété soit divisée en lots et offerte en un lot à la fois ; que les actes de vente soient passés par devant ROBERT LEGIER, notaire.

AVOCATS.

McGLOSKEY & BENEDICT

—ETC—

DART & KERNAN,

N. B.—Le mineur doit faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication

25 déc—28 27—jan 3 10 17 24 26

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand Flacon..... 50c.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités, emplacements.

Bureau 633 Place Commerce le Rue—Jac

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Carondelet Canal Navigation Co.

Succession de Commandant Ulysse Darmite Garcagne, Veuve Hyde.

No 72,170 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 14 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu le 8 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 janvier 1904, par l'Hon John St. Paul juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les actions ci-après décrites :

Vingt actions de l'actif de la Carondelet Canal Navigation Co. (ce dernier canal de navigation étant une des rues du Bassin de Carondelet en Bayou St Jean (aujourd'hui petite ligne de l'Lac Pontchartrain), lumières commence fait ne cause rien ces actions un actif de valeur

Conditions—Comptant

James Legendre, avocat.

7 janv—7 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale et Résidence de Choix du Premier District

offrant des placements d'une Haute certaine et d'un Revenu productif.

Dans la succession de Richard Charles et Sarah M. Charles, sa femme, Conjointes

Nos 50 et 71,702—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 14 janvier 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu le 14 décembre 1903 par l'Hon John St. Paul, juge de la section A de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre avec trois étages en brique No 328 Bank Place et ses dans et pieuses dépendances, situé dans l'ilet 64 borné par Bank Place, les rues Gravier Natchez et Magazine. Le lot de terre mesurant 25 pieds de front sur Bank Place sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles. Le lot de terre mesurant 25 pieds de front sur Natchez et mesurant 60 pieds entre lignes parallèles.

Les magasins de chaque trois étages en briques, avec toits en ardoise, et construits même dans et sur ces propriétés, portant les numéros 328 Bank Place et 1 et 3 Natchez, datés de 1903 et 1904 et 1905 et 1906 et 1907 et 1908 et 1909 et 1910 et 1911 et 1912 et 1913 et 1914 et 1915 et 1916 et 1917 et 1918 et 1919 et 1920 et 1921 et 1922 et